

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-CLCV-porte-plainte-contre-3-fournisseurs-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La CLCV porte plainte contre 3 fournisseurs d'électricité pour "pratiques commerciales trompeuses"**

13 avril 2018

La CLCV porte plainte contre 3 fournisseurs d'électricité pour "pratiques commerciales trompeuses"

Selon les informations du quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, l'association de consommateurs a déposé plainte contre trois fournisseurs d'électricité : Cdiscount, Total et Engie. Le motif ? "*Pratiques commerciales trompeuses*".

Dans le détail, la CLCV soupçonne les trois entreprises de "*tricher sur le montant des économies que certaines de leurs offres promettent de réaliser*". Pour rappel, les opérateurs sont libres de proposer leurs tarifs, généralement inférieurs aux tarifs régulés de vente, depuis l'ouverture à la concurrence de l'énergie en 2007, comme le rappelle le quotidien.

"*Le problème, c'est que ces réductions ne concernent en fait qu'une partie de la facture*", souligne François Carlier, délégué général, dans les colonnes du Parisien. "*En l'occurrence la part variable, c'est-à-dire la consommation. Les véritables économies réalisées grâce à ces offres de marché sont de faire inférieure. Globalement, de 3 à 5% par rapport aux promesses des fournisseurs*". Contactés par Le Parisien, Cdiscount et Engie revendiquent une transparence de leurs tarifs. Total, en revanche, n'a pas répondu aux sollicitations du quotidien.

4 commentaires



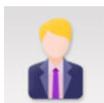
Abonné

[Oskar Lafontaine](#) Les observations de cet organisme la CLCV sont discutables, pilotées très probablement en sous-main par le lobby immonde du nucléaire et visent à ralentir la fuite des clients d'EDF vers les alternatifs, moins chers, tout en pérennisant, autant que faire ce peut, le recours à l'électricité nucléaire, pourtant devenue la plus onéreuse à produire. Car il se trouve que les fournisseurs alternatifs ne recourent que peu ou pas du tout à l'électricité nucléaire d'EDF puisqu'ils

se fournissent auprès de producteurs d'électricité renouvelable, donc "verte" et par définition, non nucléaire, tant en France qu'à l'étranger. Cette électricité renouvelable, actuellement surtout éolienne, étant bien moins onéreuse à produire que celle issue de "réacteurs" nucléaires, puisqu'il suffit aux alternatifs, de suivre les prévisions de la météo pour savoir d'avance, quand et où en Europe, le vent soufflera fort, ou le soleil brillera, donc où l'électricité renouvelable, alors abondante, sera bon marché à l'achat. Le système est imparable et conduit directement, EDF à la ruine puisque ses clients abandonnent EDF au rythme de 100.000 par mois, ce qui accule EDF et condamne ses "réacteurs" à être maintenus à l'arrêt, grâce à l'ASN et à ses avis de circonstances, de plus en plus longtemps, afin, en "organisant la pénurie" d'électricité, d'en faire remonter le cours en Bourse et donc les rentrées financières d'EDF, même en vendant moins d'électrons. Cette annonce d'une plainte vient du lobby d'EDF.

Le 13/04/2018 à 07:34

[Masquer les 2 réponses à ce commentaire](#) [Alerter](#) [Répondre](#)



• [Sénile Précocce](#)

J'ai de l'aluminium sur la tête, les aliens de la CLCV ne pourront pas manipuler mon cerveau avec leur compteur linky

Le 13/04/2018 à 10:58

[Alerter](#) [Répondre](#)



• [toutfoulcant](#)

Bj

La production d'électricité "verte" permet de délivrer à peine 2% des besoins, donc, les fournisseurs ne peuvent tenir leurs promesses publicitaires de tout renouvelable, de plus ces énergies "vertes" sont plus coûteuses que le nucléaire pour les clients, puisqu'il y a obligation d'achat par les fournisseurs à payer le prix fort les énergies renouvelables.

Le 13/04/2018 à 09:23